

Astronomie adaptée en Avril



Date de mise en ligne : vendredi 9 mars 2018

**Observatoire de Paris - PSL Centre de recherche en astronomie et
astrophysique**

Le samedi 21 avril 2018 à 14h au Golf Hôtel de Mont Griffon, D909, 95270 Luzarches, le collectif Astro Vers Tous organise des animations adaptées sur le thème de l'astronomie adaptées à plusieurs types de handicaps et/ou à des situations spécifiques d'empêchement.



Astronomie Adaptée en Avril

Les samedi 7 / 14 / 21 Avril 2018

14h > Conférences LSF + boucle magnétique
16h > Ateliers sensoriels
20h > Observations adaptées

Contact et inscription : astrovertous@orange.fr

Logos: ACAV, Comité Départemental de l'Observatoire de Paris, Observatoire de Paris

Lieux des manifestations – Programme des conférences

Samedi 7 Avril 14h	Ile Régionale de Loisirs Rue de Tournezy 77590 Bois-le-Roi	La folle aventure de Cassini-Huygens autour de Saturne et Titan par Régis Courtin
Samedi 14 Avril 14h	L'Ermitage 23 rue de l'Ermitage 78000 Versailles	Rosetta et la comète Charybdee-Genasimenko par Nicolas Biver
Samedi 21 Avril 14h	Golf Hôtel de Mont Griffon D909 95270 Luzarches	Aventures et mésaventures des astronomes du passé par Danielle Briot

Le collectif « Astro vers Tous » organise des animations adaptées sur le thème de l'astronomie tout au long du mois d'avril 2018.

Le samedi 21 avril :

14 h : Danielle Briot, astronome de l'Observatoire de Paris, proposera une conférence (LSF + boucle magnétique) : Aventures et mésaventures des astronomes du passé
16h : Ateliers sensoriels
20h : Observations adaptées

Ces animations se placent dans le cadre international annuel intitulé « Global Astronomy Month » piloté par l'association « Astronomers Without Borders ». En Ile-de-France, cette manifestation publique est financée par la Conseil Régional dans le cadre du programme DIM-ACAV+.

Astronomie adaptée en Avril

Les animations se dérouleront sur 3 jours, (samedi 7 avril, samedi 14 avril, samedi 21 avril) sur différents sites (voir l'affiche) et au sein de divers établissements publics ou privés. Elles seront adaptées à plusieurs types de handicaps (déficiences auditive, visuelle, motrice) et/ou à des situations spécifiques d'empêchement (hospitalisation, incarcération).